

Quelle ligne de conduite à tenir pour le futur de l'agglomération du Beauvaisis ?



Le mot de la Présidente Caroline Cayeux

En nous réunissant, en réfléchissant et en dialoguant ensemble, nous faisons plus que de concevoir un PLUi-HM, nous faisons territoire. Nous créons des liens forts entre nous, nos communes, et nous leur donnons un destin commun. En ce sens, le séminaire des maires du 4 mai dernier à Troissereux a été une nouvelle source de rassemblement et de partage. Notre ambition politique se dessine, et nous pouvons en être fiers !



Le mot du Vice-président Gérard Hédin

Les différents temps de travaux sur le PADD engagés ces derniers mois ont permis de faire émerger un scénario préférentiel pour notre projet de territoire. Ce travail d'élaboration n'est bien sûr pas terminé, mais cette première pierre à l'édifice est prometteuse. Une fois de plus, je salue votre important investissement, et la qualité de vos apports à ce projet.

PADD : LA PRÉFIGURATION DU SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL

Fruit des cahiers d'intentions et des travaux en ateliers menés en mars dernier pour imaginer le territoire à l'horizon 2035, les élus ont pris connaissance, lors du séminaire des maires à Troissereux du 4 mai 2023, du scénario préférentiel ayant émergé.



« Séminaire des maires à Troissereux, 4 mai 2023 »

UN SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL S'APPUYANT SUR PLUSIEURS ENTRÉES THÉMATIQUES

« Être un pôle, ce n'est pas toujours être gagnant ; il faut accepter les typologies diversifiées de logements, les formes d'habitat plus denses, les diverses nuisances générées, les incidences sur les ressources... »

« La loi d'orientation des mobilités de 2019 a renforcé les obligations du conseil départemental en matière de mobilités. Le groupe de travail qui va être prochainement lancé sur la logistique permettra d'engager le dialogue, mais aussi de faire part des ambitions de l'Agglo. »



La démographie

Une croissance démographique mesurée, et un profil d'habitants diversifié.



Les activités économiques et les emplois

- L'économie comme pilier de l'attractivité territoriale, avec un appui sur la sobriété foncière et la requalification de l'existant.
- Un équilibre trouvé entre les 19 zones d'activité économique d'intérêt communautaire, les ZAE communales et les activités économiques « isolées ».
- Une recherche de diffusion de l'emploi local, spécifiquement au nord du territoire (polarité de Crèvecœur-le-Grand).

« Le PLUi n'est pas un document qui se prononce sur les frontières communales. Il s'appuie uniquement sur les phénomènes physiques observables (par exemple, le pôle généré autour de la forêt de Hez-Froidmont). »



L'agriculture

Une pluralité agricole maintenue et renforcée (dominante céréalière, agriculture de proximité).

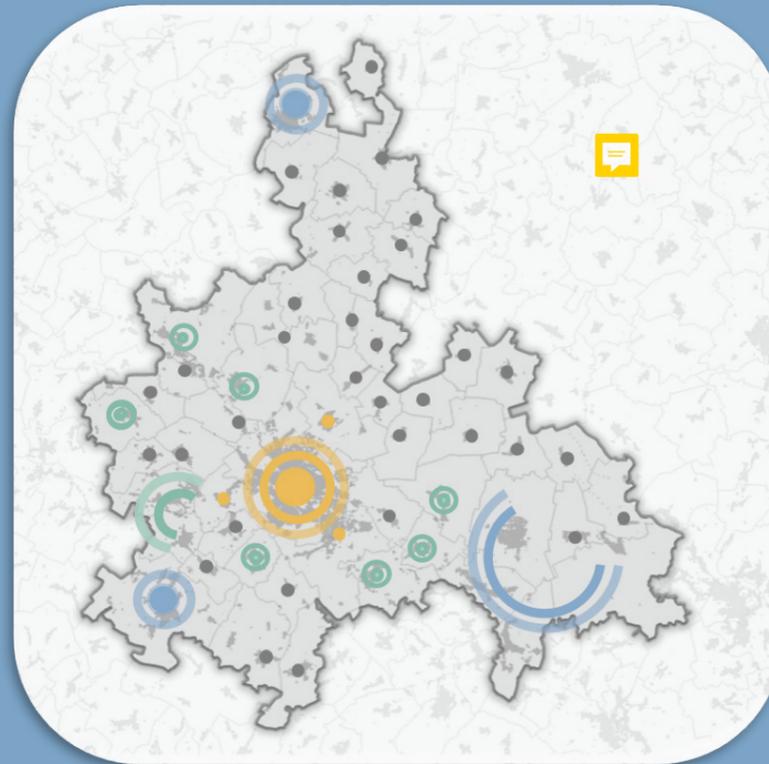


Le paysage, le patrimoine et le tourisme

La préservation des motifs patrimoniaux et des éléments bâtis emblématiques, couplée à une forte valorisation des atouts paysagers pour un attractivité du territoire tant durable (les habitants) que ponctuelle (les touristes).

L'armature territoriale

Un système multipolaire et hiérarchisé, s'appuyant sur le fonctionnement du territoire au quotidien.



- **Pôle majeur** (Beauvais)
- **Autres communes du pôle majeur** (Allonne, Goincourt et Tillé)
- **Pôles intermédiaires** (Auneuil, Crèvecœur-le-Grand et les communes du pôle autour de la forêt de Hez-Froidmont : Bailleul-sur-Thérain, Bresles, Hermes et la Neuville-en-Hez)
- **Pôles de proximité** (Laversines, Milly-sur-Thérain, Rochy-Condé, Saint-Martin-le-Nœud, Savignies, Troissereux, Warluis et les communes du pôle de l'Avelon : Saint-Paul et Rainvillers)
- **Communes rurales**



L'habitat

- Une intervention sur le parc existant et la promotion d'une offre variée en logements afin de construire un parcours résidentiel adapté.
- Un besoin estimé à 405 logements/an.



L'environnement

Un cadre « supra » intégré, mais un renversement de regard : les richesses environnementales du territoire sont des atouts à valoriser, plutôt que des contraintes.



Les commerces et les services

- Des commerces et des services prioritairement en faveur de l'attractivité et du dynamisme des centres-villes et des centres-bourgs.
- Le maintien d'une offre hiérarchisée.



Les mobilités

- Une amélioration du cadre de vie local via un apaisement de la circulation et un travail sur les espaces publics.
- Une accélération de la stratégie cyclable du territoire.
- Un réseau de transports en commun équilibré et optimisé.
- Un renforcement de la pratique du covoiturage.



La politique énergétique

La promotion de la transition énergétique, mais un accompagnement dans la limite de ses compétences et du cadre « supra ».

« La bonne santé de notre appareil commercial est une chance sur notre territoire du Beauvaisis : il n'est pas en déshérence. Il y a encore de nombreux commerces de proximité dans les villages... et ils vivent bien ! »

UNE 4^{ÈME} RENCONTRE

AVEC LES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES



Un comité de pilotage avec les personnes publiques associées et les vices-Présidents de l'Agglo s'est tenu en mairie de Beauvais le 6 avril dernier. Ont été présentés la méthodologie et les premiers résultats de l'analyse du potentiel foncier en densification.

La question foncière économique a également été abordée, via un rappel des résultats de l'inventaire des zones d'activité économique (IZAE) et une présentation du projet de requalification de la ZAC de Ther.



«Comité de pilotage PPA à la mairie de Beauvais, 6 avril 2023»

Le **site internet** dédié au PLUi-HM est alimenté régulièrement pour accéder à tout moment à l'ensemble des informations en lien avec le projet.

Un espace spécifique est dédié aux élus, avec un accès à une plateforme privative d'échanges.



4 MAI 2023

Séminaire des maires consacré aux choix des scénarios du PADD (Troissereux)

23 ET 24 MAI 2023

Réunions sectorielles (présentation première ébauche du PADD)

25 MAI 2023

- Ateliers avec les acteurs du monde agricole
- Conseil communautaire (approbation de l'inventaire des zones d'activité économique)

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

13 JUIN 2023

Comité de pilotage avec les personnes publiques associées / vices-présidents

19 JUIN 2023

Bureau communautaire

27 JUIN 2023

Comité technique avec les élus des 3 volets U, H, M

6 JUILLET 2023

Comité de pilotage avec les personnes publiques associées / vices-présidents